



Sainte-Anne d'Auray



• Forum des associations le 10-09-2016



• Joutes du Loch le 31-07-2016



• Comice agricole au Motten le 03-09-2016

Sainte-Anne Infos

Numéros Utiles

Mairie 02 97 57 63 91
Fax : 02 97 57 72 33
contact@sainte-anne-auray.com
www.sainte-anne-auray.com

Santé
Cabinet médical 02 97 57 57 18
Cabinet infirmier 02 97 57 65 40
Pharmacie 02 97 57 63 05
Dentiste 02 97 57 66 52
Kinés - M. POIS
M. LE GUERROUÉ 02 97 31 98 78

Kiné -
Mme GICQUEL-LEROUX 02 97 57 86 06
Ostéopathe 02 97 31 98 78
Pédicure - Podologue 02 97 31 82 14
Vétérinaire 02 97 31 73 00
Urgence vétérinaire 06 48 28 39 65

Pompiers 18
Police 17
Samu 15

Centre anti-poison 02 99 59 22 22
La Poste 02 97 57 64 92
Office de Tourisme 02 97 24 34 94
Ouest France 06 84 07 84 71
Le Télégramme 06 62 08 54 46
Gare d'Auray ou de Vannes 36 35

Le Mot du Maire

Bonjour,

Voilà deux ans et demi, depuis les dernières élections, que mon équipe et moi-même avons été élus afin d'assurer la gestion de notre commune.

C'est une mission lourde de sens mais combien passionnante et enrichissante. Au travers de ce bulletin municipal, je tiens avec les membres du conseil à vous informer de notre travail.

Les baisses des dotations de l'Etat nous obligent à encore plus de rigueur budgétaire : chercher à réduire les dépenses de fonctionnement, se mobiliser pour trouver des ressources nouvelles tout en continuant à investir dans les projets qui nous engagent, nous tiennent à coeur mais également qui s'imposent à nous pour des questions d'accessibilité, de mise aux normes, de principe de précaution : médiathèque municipale, réaménagement de la rue de Gaulle (avec lancement des travaux en 2017), réhabilitation et extension de la mairie (démarrage des travaux en septembre 2017, restauration de la basilique dont les travaux seront échelonnés jusqu'en 2018...).

Par ailleurs, le dossier de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avance (cf article dans le bulletin) : le projet de PLU a été arrêté lors du conseil municipal du 8 septembre 2016. Prochaine étape : la consultation des personnes publiques associées (3 mois) puis l'enquête publique.

Enfin, je ne peux pas rédiger ce mot sans revenir sur les évènements de cet été durant lequel notre territoire a été à nouveau atteint par les actes de terrorisme.

Nous ne sommes pas à l'abri d'agissements fous et destructeurs. Il nous appartient de rester confiants, tolérants, mais également vigilants et réalistes. Ne laissons pas la place aux débats stériles et indécents. Aussi, restons cohérents et solidaires pour le bien et la paix de notre pays.

Dans un tout autre registre, je souhaitais vous communiquer quelques petits rappels pratiques pour éviter les désagréments de l'automne et de l'hiver qui arrive à grands pas.

Il est très important de vider les gouttières de toutes sortes de déchets végétaux avant l'arrivée de grosses pluies.

Il est essentiel de vérifier votre système de chauffage, il est conseillé de chauffer les pièces à vivre à 19°C et les chambres à 17°C.

Pensez à ramoner la cheminée ! Ceci est essentiel pour écarter tout risque d'incendie. C'est même une obligation légale : la législation impose le ramonage une fois par an (ce que rappellent les assurances dans leurs contrats habitation).

N'oubliez pas de ranger ou de lester le mobilier extérieur pour éviter tout soulèvement lors d'un vent fort.

En cas de neige et de verglas, vous avez l'obligation de dégager la partie de trottoir devant chez vous.

A bientôt,

Le Maire - Roland GASTINE

Directeur de la publication :
Roland GASTINE, Maire de Ste-Anne d'Auray
Membres de la rédaction :
TROBOA Christian - ROBIN Philippe
REBY Stéphanie - LE LOSTEC Nicolas
LE ROUX Franck - JOUNOT Yvan
DESMARCHELIER Patrick - ANDRE Nathalie

Conception et réalisation :
Frédéric SUEUR
CRÉAPRINT-COMMUNICATION
06 07 08 67 10
www.creaprint-communication.com
Tirage : 1200 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Encre végétale

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet du Plan Local d'Urbanisme engage la commune en matière d'urbanisme pour les 10 années à venir. Ce projet a demandé un travail conséquent de la part des élus (30 réunions de travail ainsi que 2 réunions publiques).

L'ensemble des études nécessaires à la réalisation du PLU a coûté à la collectivité 29 800 € HT.

Monsieur YANNIC adjoint à l'urbanisme, rappelle les raisons et objectifs qui ont conduit la commune à engager le 31 mai 2012 la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

- Le plan local d'urbanisme tel qu'il a été élaboré ne correspond plus aux exigences de l'aménagement spatial de la commune. Il était nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal. Il était en particulier nécessaire :

- De répondre à des besoins d'équipements publics, notamment ceux liés à l'accueil de la petite enfance, au public scolaire, aux associations, aux pratiques sportives, aux espaces verts...
- De renforcer l'attractivité de la commune et tout particulièrement le centre-ville à travers notamment un plan de déplacement; favoriser le développement des commerces, services, logements et équipements.
- De permettre une extension d'urbanisation afin d'accueillir de jeunes ménages et d'assurer ainsi la continuité

des services communaux : écoles, cantine, centre de loisirs...

- De répondre à des exigences environnementales et de protection de la nature : prise en compte du recensement des zones humides et des cours d'eau, de la mise en place d'un zonage d'eaux pluviales, la mise à jour des zonages eaux usées, la préservation des espaces naturels et agricoles.
- De mettre en oeuvre une politique d'amélioration du cadre de vie.
 - Le PLU doit également assurer la mixité sociale dans l'habitat et se mettre en compatibilité avec le Programme Local de l'Habitat d'AQTA Communauté de communes adopté le 25 mars 2016.
 - De même, le PLU a vocation à prendre en compte les réflexions du Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale (SCOT) en cours d'élaboration par le syndicat mixte du Pays et le cas échéant, s'il était approuvé avant la présente révision, à se mettre en compatibilité avec les orientations et objectifs qui y auront été définis.
 - Enfin, le PLU doit intégrer les réflexions autour du Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan en cours d'élaboration par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (SIAGM) et le cas échéant, s'il était approuvé avant la présente révision, à se mettre en compatibilité avec les orientations et objectifs qui y auront été définis.

Deux réunions publiques ont eu lieu :

La première réunion publique, organisée le 27 mai 2014, exposait le diagnostic territorial et les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du projet de révision du PLU.

60 personnes environ ont assisté à cette réunion, avec cependant très peu de questions de la part des participants. La seconde réunion publique, organisée le 7 juillet 2016, présentait le projet de règlement (écrit et graphique) ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation du projet de révision du PLU.

30 personnes environ ont assisté à cette réunion, avec quelques questions de la part des participants, surtout sur les questions d'aménagement de bourg et de voiries.

Les conseillers municipaux ont décidé à la majorité (deux abstentions) d'arrêter le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), conformément à l'article L.153-14, en Conseil Municipal du 08 septembre 2016.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) est prêt à être transmis, pour avis, à l'ensemble des personnes et services associés à la procédure, aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande et à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), avant enquête publique.

Vie Communale

Élections

Venez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année en cours, pour une inscription sur la liste électorale de l'année suivante.

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

Pour vous inscrire sur la liste électorale de Sainte-Anne d'Auray, il vous suffit de vous présenter en Mairie.

Les pièces à prévoir pour l'inscription :

- **Une pièce d'identité** : carte nationale d'identité, passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription.
- **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois** : quittance électricité/gaz, facture d'eau, quittance de loyer, facture de téléphone fixe ou portable, avis d'imposition (taxes d'habitation/foncière ou impôts sur le revenu).

Les primaires de la droite et du centre se dérouleront les 20 et 27 novembre 2016. Le scrutin aura lieu uniquement par bulletins papier et sans procuration, en mairie de PLUMERGAT, Place du Castil.

Les électeurs, qui devront être inscrits sur les listes électorales, devront signer « une charte de l'alternance » et s'acquitter de 2 euros par tour.



La Zone Bleue - Nouveauté : stationnement 10 minutes C'EST QUOI, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

En agglomération, la zone bleue qui autorise le stationnement gratuit des véhicules a pour but de permettre la rotation des véhicules. Cette autorisation gratuite se doit donc d'être limitée dans le temps.

Cette durée limitée est contrôlée par un disque qui doit être apposé en évidence à l'avant du véhicule et dont le modèle doit être conforme à l'arrêté du 6 décembre 2007 (modèle ci-contre).

Il ne comporte qu'une seule fenêtre, indiquant uniquement l'heure d'arrivée et autorise une modulation de la durée du stationnement grâce à la graduation en heures, demi-heures et en tranches horaires de 10 minutes.

La durée de stationnement est réglementée pour notre commune tous les jours de 8h à 19h soit pour 1h30, soit pour 10 minutes pour les emplacements matérialisés au sol indiquant cette durée.

Ces emplacements « 10 minutes » se situent :

- Rue du Général de Gaulle : 2 places au n° 15 et une place au n° 39
- Rue de Vannes : 2 places au n° 23
- Rue de Ker Anna : 1 place au n° 1

La durée de stationnement ne peut être contrôlée par les services de police qu'à l'aide du disque de stationnement et son absence ou sa non-confor-

mité est pénalisé d'une contravention de 17 €.

Alors, prenez l'habitude, même pour 2 minutes !



Associations et affichage publicitaire

L'affichage temporaire sans autorisation sur la voie publique constitue une pratique illégale nommée affichage sauvage au sens de code de l'environnement.

La Mairie de Pluvigner rappelle, aux associations saintannoises organisant des manifestations et souhaitant en faire la publicité par accrochage publicitaire sur sa commune, qu'il est nécessaire d'en faire la demande auprès de la police municipale 2 mois avant l'évènement.

La même procédure s'applique pour Sainte-Anne d'Auray.

Le formulaire de demande est téléchargeable sur le site internet de la commune.

Concours photos - Remise des prix



BORNES ELECTRIQUES

La borne de recharge pour véhicule électrique est maintenant en service place du Bocéno, à côté de la maison Nicolazic.

Pour se connecter : appuyer sur le bouton du côté de la prise puis vous vous identifiez, la trappe s'ouvre, vous pouvez alors vous brancher et recharger votre véhicule.

Pour se déconnecter : appuyer sur le bouton du côté de la prise, en vous identifiant, la trappe s'ouvrira.

Pour toutes informations concernant l'accessibilité, l'identification au service de recharge, l'utilisateur peut contacter le N° 0970 830 213. (appel non surtaxé).

Les informations concernant le déploiement et l'utilisation des bornes se trouvent sur le site : <http://morbihan-energies.fr> <http://morbihan-energies.fr/VE/>

CocciMarket

8 rue du Général de Gaulle
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 57 78 77
www.coccimarket.fr

Mardi au vendredi de 8h à 12h30
et de 14h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30
Fermé le lundi

Mise en garde Gendarmerie du Morbihan

VOLS PAR RUSE au préjudice des personnes vulnérables

Des vols par ruse au préjudice de personnes vulnérables, sont recensés sur plusieurs départements de l'Ouest.

Ces délits sont commis par des individus faisant usage d'une fausse qualité : faux policiers, gendarmes, agents des eaux... lesquels se présentent au domicile de personnes âgées, simulent une fausse intervention (relevé eau, EDF...) détournent l'attention de la victime pour lui dérober du numéraire.

Des faits ont été commis dans diverses communes du Morbihan.

De nombreux signalements d'individus vendant des calendriers ont récemment été communiqués au groupement de gendarmerie départementale du Morbihan, alors qu'ils ne sont pas accrédités par des organisations caritatives ou institutionnelles (employés municipaux, pompiers, facteurs...).

A l'occasion de leurs démarchages, ces vendeurs de calendriers, voire d'autres objets (fleurs, bibelots...), profitent de la

vulnérabilité des personnes âgées pour s'introduire chez elles et dérober du numéraire.

COMMENT VOUS PROTÉGER CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ ?

- Si une personne inconnue se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique voire l'entrebâilleur.
- Si vous avez des doutes, ne la laissez pas entrer. Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des policiers ou des gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui une carte professionnelle ou un justificatif d'intervention.

- Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez cette personne dans tous ces déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne laissez pas pénétrer des démarcheurs à plusieurs, ils peuvent facilement détourner votre attention.
- Ne divulguez en aucun cas où vous cachez vos bijoux, argent ou tout autre objet de valeur.
- Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours. Ne payez rien en espèce (service ou objet).
- Face à une situation anormale, faites appel à la gendarmerie en composant le : 17.

Conduite séniors

Les seniors sont de plus en plus mobiles : impliqués dans le milieu associatif, grands-parents à plein temps, ils sont dynamiques et utilisent jusqu'à un âge avancé, leurs véhicules.

Afin d'accompagner ce public aux évolutions de la circulation routière et aux difficultés qu'engendre le vieillissement, une opération a été menée auprès des auto-écoles volontaires du département.

Signataires d'une charte, ces auto-écoles ont suivi une formation qui leur permettra de proposer des cours de recyclage spécialement adaptés au public des seniors.

Garantir la sécurité de tous, rester performant et à l'aise face aux difficultés rencontrées sur la route, voilà ce qui a motivé cette démarche.

La liste des 45 auto-écoles du Morbihan signataires de la charte qualité, ainsi qu'un exemplaire de cette charte sont disponibles en Mairie.

Un jeune sportif saintannois féru de kart :

Oscar PELLEMELE

Finale Nationale Challenge Rotax 2016

VENDREDIS : Des essais libres officiels sous le soleil de Normandie avec des résultats qui ne sont pas ceux que nous espérions. Difficile de trouver le setup avec une piste dont le grip évolue en permanence.

SAMEDI : Les qualifications seront sans surprise au même niveau que les essais, avec une 15^{ème} place. Oscar se battra au mieux pour remonter dans les manches qualificatives mais

il s'accrochera et abandonnera dans la 2^{ème} avec pour conséquence un châssis à redresser. À l'issue des 3 manches Oscar partira en 14^{ème} position de la préfinale.

DIMANCHE : La nuit portant conseil, un autre réglage châssis est testé au Warmup et malgré quelques gouttes, cela marche beaucoup mieux ! En préfinale et en Finale, Oscar, concentré et motivé comme jamais, enchaînera les tours avec des chronos réguliers et très proches de la tête de course ce qui lui permettra de remonter fort pour terminer **5^{ème} en finale ! Notre meilleur résultat dans une course nationale.**



• Photo : L GRIPON

Très encourageant pour 2017 !

Cuisinier - Gaëtan LE MAÎTRE

Passionné par la cuisine depuis de nombreuses années, j'ai créé mon entreprise de portage de repas à domicile. Ce service est orienté vers une clientèle de personnes dépendantes, des repas festifs sur mesure (repas de famille, baptême, communion...), des plateaux repas pour les entreprises, des gâteaux d'anniversaire et ceci dans un rayon de 20km autour de Ste-Anne d'Auray, voir plus selon la prestation demandée, et tous les jours de la semaine.

Fort de mes diverses expériences dans le milieu de la restauration, gastronomique, traditionnel et en particulier en tant que responsable de restauration pour deux EHPAD, je suis aguerri pour parer aux exigences du métier.

Je propose une cuisine traditionnelle « fait maison » et privilégie l'économie locale : des produits simples et de saison, avec des fournisseurs de la région.

A terme, nous souhaitons travailler en couple. Ma femme, Frédérique, apportera un soutien sur les tâches commerciales, la livraison des repas et l'administratif.

Les livraisons de ces repas ont débutées le 17 août dernier.

5 rue Kersuben
56400 Sainte-Anne d'Auray
07 68 56 47 31
gaetan@lemaitre.bzh



Architecte - HÉLIOPHOROS

L'entreprise HELIOPHOROS (5 impasse du clos du bois - 56400 Sainte-Anne d'Auray) est un cabinet d'architecture et bureau d'études solaire thermique, spécialisé dans la construction de maisons solaires, promoteur d'un système de chauffage solaire couvrant 80% à 100% des besoins annuels en chauffage et 70% des besoins en eau chaude sanitaire (hors hiver exceptionnellement couvert)..

La maison héliophore de Sainte-Anne d'Auray

Il n'est pas aisé de réunir dans un seul projet tous les critères assurant les meilleures performances de notre concept architectural solaire. Pour y parvenir l'idéal est de

construire pour soi-même. C'est ce que nous avons fait en construisant la maison héliophore de Sainte-Anne d'Auray !

Maintenant qu'elle est construite, il convient d'en démontrer les performances énergétiques de façon indiscutable. C'est dans cet esprit que nous sommes allés rencontrer les responsables du Pôle Energie de l'ADEME Bretagne, qui nous ont accordé leur soutien.

L'ADEME Bretagne va financer (via un organisme tiers) l'instrumentalisation et le suivi des performances énergétiques de notre maison héliophore de Sainte-Anne d'Auray pendant 2 ans.

Vous pouvez voir les étapes commentées de la construction de notre maison héliophore sur le site :

<http://public.fotki.com/JPRK/>

Pour en savoir plus :

RIMSKY-KORSAKOFF Jean-Pierre
09 80 95 35 80
jprk@infonie.fr



Nouvelle activité : Musico-thérapeute

Mme Lucette POUTEAU est musico-thérapeute et assure des cours de piano, solfège et éveil musical à l'attention de tous, y compris les enfants et adultes rencontrant des difficultés.

Vous pouvez la contacter au 02 97 57 55 13
ou 06 71 80 69 94
6 impasse Sébastien de Rosmadec

OPS Ouest Protection Sécurité

- Extincteurs • Alarme anti-intrusion
- Détection incendie

56400 Auray
Tél. : 02 97 24 02 04



L'Auberg'ine Bistrot / Bar à vins

208 rue de Vannes
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 31 37 19
contact@laubergine.fr



Fermeture hebdomadaire :
mercredi et dimanche soir

Service jeunesse 11/17 ans

Vacances été 2016

Ils étaient 87 adolescents différents à venir s'inscrire aux activités proposées par le service jeunesse de la mairie de Sainte-Anne d'Auray du 6 au 29 juillet.

21 jeunes de moyenne ont participé aux diverses et nombreuses animations sur place : jeux p'tite salle, foot en salle, tennis, foot sur synthétique, atelier cuisine, badminton, ... ainsi qu'aux sorties : bouée tractée, Kingoland, Cobac parc, patinoire et quad.

Du 1^{er} au 12 août 2016, 54 jeunes sont venus se divertir grâce aux activités ludiques, sportives et manuelles : jeux p'tite salle, fabrication d'un möllky, foot en salle, ping-pong, billard, foot sur synthétique, console et aux sorties surf et Laser Game. Une fréquentation en baisse pour la deuxième période de l'été mais le programme d'activités a tout de même attiré 11 ados de moyenne par jour.

Deux séjours étaient proposés aux jeunes de la commune durant la saison estivale, ils ont tous deux affiché complets :

- « **BOOT CAMP** » à Belz, un mini-camp intercommunal le 12 et 13 juillet basé sur la cohésion de groupe et le dépassement de soi. 8 adolescents de la commune, dont 7 filles, ont utilisé l'environnement naturel pour pratiquer des exercices physiques et créé une véritable dynamique de groupe à travers l'effort. Des notions de premiers secours et de survie étaient aussi au programme pour ce mini-camp « commando » !

- **SÉJOUR AQUATIQUE** à Arcachon pour 16 jeunes, 9 garçons et 7 filles, du 25 au 29 juillet. Un camp inoubliable où les ados ont pu découvrir les parcs aquatiques d'Aqualand de Gujan-Mestras et l'Aquapark de Mios, parc de structures gonflables géantes où tout se passe sur l'eau ! Les adolescents ont pu profiter de l'ascension de la Dune du Pyla ainsi que la descente qui fut beaucoup plus rapide...

« **Môm'en Loisirs** » : Soirée d'animations gratuites, de 18h à 22h, pour les habitants de la commune de Sainte-Anne d'Auray le vendredi 8 juillet au stade municipal.

En collaboration avec la municipalité et en partenariat avec le club de football de Sainte-Anne d'Auray (buvette et restauration), le service jeunesse et les 16 adolescents qui sont partis en séjour à Arcachon du 25 au 29 juillet ont eu la volonté de s'impliquer dans une dynamique de vie locale. Les jeunes, encadrés par les animateurs de la commune, ont animé plusieurs ateliers ludiques : structure gonflable pour les plus jeunes, segway (gyropode) pour les ados et les adultes, maquillage, jeux en bois, tir à l'arc, street tennis, pénalty ...

« La soirée fut un succès, elle a attiré de nombreux enfants et parents, mais nous pouvons encore apporter des améliorations pour la prochaine édition. Les adolescents se sont bien investis dans le projet et je tenais à remercier plus particulièrement les bénévoles du club de foot, ainsi que le comité des fêtes pour le prêt des tables et des bancs. »

Alan LE NINIVEN
Responsable du service jeunesse

• Boot Camp



• Séjour aquatique à Arcachon



Le Souffle Marin

Souvenirs • Produits Régionaux

10 rue de Vannes
56400 Sainte-Anne d'Auray
Tél. : 02 97 57 69 72
Soufflemarin@gmail.com
www.cadeaux-souffle-marin-56.com



vous accueille
du mardi au dimanche
et le lundi en saison

RTS Environnement

Votre propreté, notre priorité

56400 Pluneret
Tél. : 02 97 57 78 00



Centre de Loisirs - « Toute une histoire » : était la thématique estivale du centre de loisirs

• Centre de loisirs - Sortie à Celtaventures 05-08-2016



Les enfants ont ainsi voyagé au fil des contes : du petit poucet en passant par Hansel et Gretel, les plus jeunes ont tenté de dénicher un trésor, construit une maison gourmande en gâteaux et en bonbons ou bien encore plongé dans l'univers de Blanche-Neige et les 7 nains en quête de pépites d'or....

Les enfants de l'élémentaire quant à eux ont pu profiter d'un grand jeu « Aladin ou les lampes merveilleuses » qui leur a permis d'exaucer plusieurs vœux ! Sans oublier une journée autour du chat botté ! Au programme atelier autour de la laine et multiples épreuves d'agilité. Plus d'une trentaine d'enfants s'est quotidiennement donnée rendez-vous au mois d'août et près

de soixante-dix ont profité d'une journée à Celtaventures le vendredi 5 août ! Chasse au trésor, parcours au sol, accrobranches et laserquest étaient de mise ! (voir photo)

La dernière semaine rimait avec l'Histoire. Les enfants ont voyagé à travers les époques tantôt chevalier ou princesse du Moyen-Age tantôt globe-trotter des temps modernes ! Les plus grands ont pu s'initier à la fabrication de colliers préhistoriques, partir à la quête du graal dans un grand jeu cluedo et également s'expérimenter « apprenti-inventeur » sur une journée créative avec fabrication de catapulte et de fusée à eau. Ils ont clôturé ce voyage par un saut dans le futur où chacun a pu imaginer le monde de demain.

Les plus jeunes n'étaient pas en reste avec un programme tout aussi varié : jeux sur la préhistoire avec lancer de menhirs et fabrication de ballon dinosaure. Ils ont aussi pu élaborer un gouter gargantuesque !

En parallèle, les enfants ont préparé avec soin le spectacle de fin de centre retraçant leurs 6 semaines de voyage au centre de loisirs. Décor, chorégraphies, chansons et théâtres ont rythmé cette dernière journée ! L'heure pour tous de se donner rendez-vous aux prochaines vacances scolaires !

Vie Culturelle

Journée européenne du patrimoine

Dimanche 18 septembre, dans le cadre de la journée européenne du patrimoine, une historienne de l'ONAC-VG de Rennes accueillait la population pour animer avec une grande compétence, la visite de la nécropole de Sainte-Anne d'Auray.

Une centaine de personnes, au cours de la journée, sont venu découvrir ces lieux de mémoire, et écouter le récit de la vie mouvementée de ces combattants, parti pour défendre la patrie et sont morts sous les balles de l'ennemi ou des suites de leurs blessures.

Une centaine, c'est peu compte tenu de l'intérêt de cette visite de la nécropole, méconnue du grand public, havre de paix et de recueillement.

Le moment fort de cette journée a été la rencontre de la fille de la seule femme résistante, tué par les allemands, qui repose dans la nécropole.



Elle avait 5 ans au moment du drame et garde le souvenir d'une enfance chahutée de famille d'accueil en famille d'accueil.

Il est souhaitable que cette expérience soit renouvelée en 2017.

Michel MAZURET

Agenda

8 octobre au 13 novembre

Un automne autrement

Office du tourisme : 02 97 24 34 94

29 octobre

25^{ème} heure des villes sanctuaires

Sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray

20 novembre

Concert de la Sainte Cécile

Choeurs de la Maîtrise de Sainte-Anne d'Auray, Véronique LE GUEN et Michel JÉZO, orgue, Richard QUESNEL, direction.

Basilique de Sainte-Anne d'Auray, 16h30 (après les vêpres). Participation libre aux frais.

25 novembre au 15 décembre

Collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène au profit du CCAS, au Coccimarket, chez Le Lain et Carrefour Market de Pluneret. La municipalité vous remercie de votre générosité.

4 décembre

Repas des personnes âgées à l'Auberg'ine

Pour les Saintannois(e)s, à partir de 70 ans, qui recevront une invitation par courrier début novembre. Si vous êtes nouveaux arrivants sur la commune, contactez la Mairie.

9 décembre 2016 au 1^{er} janvier 2017

Noël à Sainte-Anne d'Auray

www-auray-tourisme.com

11 décembre

Concert de Noël par la Chorale Sylvia, accompagnée de Fabrice LOTHODÉ à la bombarde et Michel JÉZO à l'orgue, sous la direction de Philippe LE FERRAND.

17 heures à la Basilique.

17 au 29 décembre (sauf 24 et 25)

Spectacle de la Crèche Vivante

Sanctuaire de Ste-Anne d'Auray, Salle Jean-Paul II. 6€/adulte, 2€/enfant.

Office de tourisme - 1 rue de Vannes Tél. : 02 97 24 34 94

18 décembre

Concerts de Noël

Choeurs de la Maîtrise de Sainte-Anne d'Auray, Véronique LE GUEN et Michel JÉZO, orgues, Armelle GOURLAOUËN, harpe, Richard QUESNEL, direction.

Basilique de Sainte-Anne d'Auray, 17h. Participation libre aux frais.

Dans le cadre de « Noël à Sainte-Anne d'Auray ».

État Civil

Période de mi-MAI - JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2016

NAISSANCES

25 mai Louis GUEHO
1^{er} juin Jules TANGUY
15 juillet Louise CERQUEIRA
15 juillet Antoine AUFRAY
14 sept. Nathanaël AUBRY
21 sept. Gabin SUREL
28 sept. Arthur ALCARAZ

1^{er} juin Marie-Eugénie GUÉGANIC née KERJOUAN
03 juillet Anne JAÏN
03 juillet Denise CLODIC
06 juillet Micheline DAGAUD née BLANCHO
10 juillet Gérard LE LAY
04 août Louise GARREC
15 août Marie BELLÉGO née GILLOUARD
18 août Pierre BOURHIS
23 août Geneviève DIOUX née LEVESQUE
10 sept. Francine JÉGOUZO
10 sept. André LE BODIC
13 sept. Paulette NICOLO née LE QUÉRÉ
18 sept. Marie CORFMAT née ROBINO

MARIAGES

14 mai Nicolas FAUCHEUX et Lucie THERAUD
04 juin Jean-Philippe JOSSET et Julie KERVEDEC
04 juin Mikael LÉON et Marine PETIT
04 juin Antoine GUENOT et Sandra de la MONNERAYE de la BOURDONNAYE MONTLUC
02 juillet Sébastien LAMOUR et Pascale FORGES
23 juillet Stéphane LE BOURHIS et Corinne DUMENIL
30 juillet Jean-Christophe BRARD et Myriam LE PLAIRE
24 sept. David GIGOU et Julie de la MONNERAYE de la BOURDONNAYE MONTLUC

Sarl Pierric Multi-Services

- Entretien de jardin
- Petits travaux de bricolage
- Dépannage et réparation
- Insatallation et menuiserie
- Serrurerie et débarras divers



DEVIS GRATUITS



Rambeau Frères
56400 Sainte-Anne d'Auray
Port. : 06 73 58 87 15

Confort Thermique

Entretien & Dépannage
Chauffage

56400 Auray
Tél. : 02 97 24 26 62
confortthermique@wanadoo.fr



Sécuritest

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Face au Carrefour Market
56400 Pluneret
Tél. : 02 97 50 79 66

